

**DCM 22/143**  
**1.1.9**

**DECISION PORTANT SIGNATURE DE L'AVENANT 1 AU MARCHE 21A04**  
**Construction d'un vestiaire et d'un club house de rugby – Lot 2 : Gros œuvre – Ravalement –**  
**Revêtements durs**

Le Maire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 08 avril 2021 modifiant la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 portant délégation du conseil municipal à M. Le Maire,

**Vu** la décision n°21\_65 relative à la signature du marché 21A04,

**Considérant** la construction de vestiaires sportifs et club house sur la commune de Fontenay-aux-Roses,

**Considérant** le projet d'avenant,

**Considérant** le Budget Municipal,

**DECIDE**

**Article 1** : de signer l'avenant n°1 avec la société SOMMA permettant d'intégrer les travaux supplémentaires pour un montant de 2 898,83 € HT, portant le montant du marché à 494 898.83 € HT soit 593 878.60 € TTC (+ 0,59%).

**Article 2** : que les dépenses afférentes à ce dernier sont inscrites au budget de la ville sur les imputations correspondantes.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hauts de Seine,
- Madame la Trésorière Municipale,
- La société attributaire.

Fait à Fontenay-aux-Roses, 04/10/2022



**Laurent VASTEL**  
Maire de Fontenay-aux-Roses

Le Certifié exécutoire  
Compte tenu de la réception en Préfecture le  
Publication/Affichage le  
Pour le Maire et par délégation  
L'agent autorisé

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Date de mise en ligne:12/10/22

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**AVENANT N° 1 au marché 21A04 – Construction d'un vestiaire et d'un club house de rugby – Lot 2 : Gros œuvre – Ravalement – Revêtements durs<sup>1</sup>**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Mairie de Fontenay-aux-Roses  
75, rue Boucicaut  
92260 Fontenay-aux-Roses

**B - Identification du titulaire du marché public**

SOMMA  
Domaine de Saint Paul - Bat 19  
102 route de Limours  
78470 Saint Rémy les Chevreuse

**C - Objet du marché public**

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre : 21A04 – Construction d'un vestiaire et d'un club house de rugby  
Lot 2 : Gros œuvre – Ravalement – Revêtements durs
- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27/05/2021
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : à compter de la date de notification et jusqu'à la date de fin de la garantie de parfait achèvement.
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : 492 000 € HT

**D - Objet de l'avenant**

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet la suppression de prestations prévues au marché et l'ajout de nouvelles prestations. Ainsi, il n'est pas nécessaire de réaliser la peinture sur subjectiles métalliques ainsi que le tapis de propreté pour PMR. Le présent avenant intègre également les prestations complémentaires concernant la mise en place d'une trame en fibre de verre sur les surfaces extérieures des bâtiments et la mise en place d'un groupe électrogène pour alimenter la base vie du chantier.

Le détail des prestations est joint en annexe.

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
 (Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2898.83
- Montant TTC : 3478.60
- % d'écart introduit par l'avenant : 0.59 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 494 898.83 €
- Montant TTC : 593 878 .60 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A : Fontenay aux roses, le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le

ID : 092-219200326-20221004-DCM22\_143-CC

DEVIS n°423-5 ind 3

Code chantier : 423

N° commande chantier : 21A04

Code client : FONTENAY AUX ROSES

Date : 01/09/2022

Référent : SYLVAIN FERT

### Plus moins Value

Validité : 30 jours

Durée estimée : 7 jours

### FONTENAY AUX ROSES

75 RUE BOUCICAUT

92260 FONTENAY AUX ROSES, FR

### Fontenay aux Roses vestiaire stade rugby

stade de la coulée verte rue Blanchard

92260 Fontenay aux Roses

N° / Dénomination	U.	Q.	PU	Total HT
<b>Moins Values</b>				<b>-7917,57 €</b>
Sur dauphins en fonte (8 unités de 2 ml)	u	8	-150,67 €	-1 205,36 €
Sur huisseries des portes (considérées sur les portes extérieures) <i>02.3.2.3 Peinture sur subjectiles métalliques finition A</i>	u	21	-88,85 €	-1 865,85 €
02.4.4.5 : Tapis de propreté accessible PMR	u	2	-772,94 €	-1 545,88 €
Pose des huisseries et bâtis	u	28	-95,94 €	-2 686,32 €
Socle BA (Dim. 1,50x1,00x0,10ht m) PROVISION 1 unité - PAC	ens	1	-341,20 €	-341,20 €
Plots BA	u	8	-34,12 €	-272,96 €
<b>Plus values</b>				<b>10 816,40 €</b>
Fourniture et mise en œuvre d'une trame en fibre de verre 10x10 marouflée sur toute la surface des enduits extérieurs des deux bâtiments	m <sup>2</sup>	827	7,16 €	5 921,32 €
Mise en place d'un groupe électrogène pour une durée du 10/10/21 au 07/01/22. Ce groupe doit alimenter la base vie et le coffret électrique de chantier. Compris consommation journalière pour le groupe électrogène.	J	53	92,36 €	4 895,08 €

<b>Total HT</b>	<b>2 898,83 €</b>
TVA 20%	+579,77 €
<b>Total TTC</b>	<b>3 478,60 €</b>

Lu et approuvé, bon pour travaux

Signature :

Fait à : le :

*Validité : 1 mois*

*Conditions de règlement : marché de base*

*Délai global d'exécution : 1 semaine*